VIe s. Plusieurs peuvent être regroupés en petits dossiers. Les n^os **8-13** (Hermoupolis, V^e/VIe s. ?) sont des reçus attestant le chargement sur des bateaux de céréales destinées à l'*annona ciuica*. Ils sont délivrés à un certain Macarios, fils de Pabion, soldat, par des capitaines travaillant pour différents propriétaires. Les n^os **23-27** (Hermoupolis, V^e/VIe s.) sont des ordres de paiement en argent et en nature donnés par un propriétaire foncier du nom de Phoibammon à son intendant qui porte le même nom. Selon l'éditeur, les n^os **30-34** (Hermoupolis, fin V^e/VIe s. ?) constituent les meilleures sources à notre disposition pour comprendre les procédés comptables employés par les gestionnaires des domaines quand il s'agit des vendanges annuelles. L'éditeur a pu mettre aussi en relation trois comptes **37-39** (prov. inc., VIe s.). Les n^os **18-20** (prov. inc., V^e/VIe s. ?) sont des documents dans lesquels est enregistrée la composition de divers biens fonciers. Parmi les documents épars, on relève différents comptes (**21**, prov. inc., **33-36**, Hermoupolis, tous du Ve/VIe s. ?), un contrat impliquant des esclaves (**1**, Ptolémaïs Euergétis, 298/299), un reçu de dot (**2**, Arsinoïte, 306 ?), un contrat de location d'orge (**3**, prov. inc., 337), le reçu du remboursement d'un prêt (**4**, Hermoupolis ou Apollinopolis Magna, 396), une date consulaire (**5a**, Hermoupolis, 1-2-472), une liste de noms ? (**5b**, Hermoupolis, 472), un contrat de location d'une ferme (**6**, Hermoupolis, 4-10-477), le début d'un contrat (**7**, Arsinoïte, 482-484), un *entagion* délivré par Asephis le Garde (**14**, Hermoupolis, V^e/VIe s. ?), un document que l'éditeur intitule *Geographica ?*, mais qui pose bien des problèmes d'identification (**15**, Fayoum ?, V^e/VIe s. ?), un reçu de l'*annona militaris* et *canonica* (**16**, Hermoupolis, 2e moitié du Ve s. ?), une reconnaissance de dette (**17**, Hermoupolis, 515 ou après ?), un reçu de grain délivré par un sitologue (**22**, Hermoupolis, V^e/VIe s. ?), un ordre donné par un propriétaire foncier (**29**, Hermoupolis ?, V^e/VIe s.). Déchiffrement, traduction et commentaires sont très bons. Tous les papyrus sont reproduits sur d'excellentes planches. R. Ast nous donne là un bien beau travail. Jean A. STRAUS

Charles DOYEN, *Études de métrologie grecque.* Volume II. *Étalons de l'argent et du bronze en Grèce hellénistique.* Louvain-la-Neuve, Association Professeur Marcel Hoc, 2012. 1 vol. 16 x 22,5 cm, 209 p., 87 fig. (UCL. ÉTUDES NUMISMATIQUES, 4). Prix : 30 €. ISBN 978-2-930449-15-9.

Le volume I des *Études de métrologie grecque* mettait en évidence le lien d'équivalence unissant les monnaies grecques aux étalons de valeur pré-monétaires en bronze (talent et statère) et en fer (obole et drachme) dont elles étaient issues, ainsi que l'unité créée autour de la mine de 435 g, adoptée comme étalon de valeur en argent peu avant la naissance des monnayages. La métrologie monétaire grecque s'explique dès lors essentiellement en fonction d'un rapport de valeur entre l'argent et le bronze, l'argent étant représenté par la monnaie, et le bronze par les systèmes pondéraux – ce qui explique notamment les fluctuations bien connues de la norme pondérale attique – puis aussi par la monnaie. L'étude se clôturait sur les problèmes de change entre monnaies attiques et éginétiques, sur une première solution qui consista à amener le rapport argent – bronze attique de 100 à 105 :1 à la fin du Ve s., en alourdissant de 5 % les mesures pondérales (mine de 456,75 g), pour le faire correspondre à celui qui s'appliquait en système éginétique, et sur la définition d'un chalque

« lourd » (9,0625 g), à pleine valeur, trait d'union entre les différents systèmes monétaires grecs. Poursuivant et affinant cette thèse dans le second volume de la série, Charles Doyen a revu et réinterprété des documents-clés, monnayages et textes, de l'histoire monétaire hellénistique, les replaçant dans un scénario de développement dont ils sont à la fois l'indice et l'illustration. Son étude s'articule en trois parties. La première, partant de la réforme de réévaluation des taux de change (*épikatallagè*) au printemps 335, qui faisait immédiatement suite à la tentative avortée d'émettre un monnayage amphictionique de bon poids éginétique, pose les principes de fonctionnement des systèmes monétaires grecs à l'époque hellénistique. Ainsi, par une nouvelle modification du rapport argent – bronze, amené à 112,5 :1, les monnayages attico-corinthiens et éginétiques en argent furent rendus directement compatibles, la drachme éginétique se voyant allégée au poids de deux drachmes corinthiennes ou d'un octobole attique (5,80 g), tandis que les mesures pondérales athéniennes étaient proportionnellement alourdies (mine de 489,375 g). Cette double manière de concrétiser les changements de ratio, par un allègement des monnaies en argent ou par un alourdissement des mesures pondérales liées au bronze, entraîna l'instauration, à l'époque hellénistique, de la distinction entre un étalon « du bronze » – désignant des monnaies en argent allégées pour se rapporter à un équivalent en bronze immuable – et un étalon « de l'argent » – désignant des monnaies en argent immuables, la modification se reportant sur les équivalents en bronze –, qui pouvaient se rapporter à un même système monétaire. On en retrouve des mentions dans les textes (*pros argurion*, *pros chalkon*, etc.), mais elles sont habituellement (mal) interprétées comme renvoyant d'une part à des monnaies en bronze et d'autre part à des monnaies en argent. Les jalons chronologiques et métrologiques des modifications ultérieures du rapport argent – bronze sont rappelés : 125 ? (milieu du IIIe s.), puis 137,5 (170-160 au plus tard) et 150 :1 (fin du IIe s.), d'après les informations écrites et archéologiques. La deuxième partie est consacrée aux monnayages hellénistiques de système attique. La confrontation des formules comptables et des réalités monétaires fait apparaître qu'aux côtés des frappes « de l'argent » (drachme de 4,35 g) représentées par les monnayages au nom d'Alexandre et de ses successeurs ainsi que par le monnayage athénien, des frappes « du bronze » se développèrent, notamment en Eubée et dans les Cyclades, à Byzance et Chalcédoine, à Pergame, à Rhodes ou en Thessalie, qui se replacent parfaitement dans le schéma d'évolution du rapport argent – bronze, suivant pour la drachme une norme de 3,87 g, puis de 3,48 ? g, 3,16 g et finalement 2,90 g. On ne doit donc plus s'étonner de la cohabitation de monnaies de poids normal et de monnaies plus légères, et certainement pas justifier ces dernières par un quelconque cours forcé : il s'agissait simplement des versions « de l'argent » et « du bronze » du même système attique, l'une d'usage international, l'autre d'usage plus local, dont les Anciens connaissaient parfaitement les valeurs respectives. Ce schéma permet par ailleurs de remettre de l'ordre dans les équivalences entre l'argent grec de la fin de l'époque hellénistique et le denier romain, à travers le rapport au tétradrachme cistophore et au statère thessalien. La troisième partie démontre comment le système éginétique, dans sa forme légère post-*épikatallagè*, et le système corinthien – qui survécurent modestement après 335, face à un système attique dominant – fusionnèrent pour donner naissance, vers 215 au plus tard, à un étalon dit « symmachique », lié surtout aux monnayages des ligues, qui utilisait comme l'éginétique le compte

septuagésimal, mais se fondait comme le corinthien sur une drachme de 2,90 g en argent, valant 326,25 g de bronze. Ce nouvel étalon se déclina lui aussi en une version « de l'argent » (drachme fixe de 2,90 g) et une version « du bronze » (drachme allégée à 2,61 puis 2,36 g), révélées par les comptes béotiens notamment, dont le fameux compte de l'hipparque Pompidas, et par les monnaies elles-mêmes. À nouveau, le change avec le système monétaire romain, illustré par l'équation de Polybe (un semis = un quart d'obole), trouve son meilleur éclairage. Le système symmachique fusionna à son tour avec le système attique, la version « de l'argent » du premier devenant la version « du bronze » du second, lorsque le rapport argent – bronze passa à 150 :1, vers la fin du IIe s. La remise en contexte de plusieurs documents de cette époque permet de comprendre que l'adoption de ce nouveau rapport fut vraisemblablement décidée, avec l'aval de Rome, pour mettre fin aux fraudes jouant sur la coexistence de deux systèmes monétaires aux grandeurs homonymes, et donne enfin tout son sens au décret amphictionique relatif au tétradrachme de quatre drachmes (« de l'argent »). Au total, ce volume démontre la cohérence des systèmes monétaires grecs de l'époque hellénistique, révélant un mode de fonctionnement commun – étalon « de l'argent » et/ou « du bronze » – et un rapport de valeur entre l'argent et le bronze évoluant unilatéralement – 112,5 ; 125 ? ; 137,5 ; 150 –. Cette reconstruction nouvelle, simple et logique, des règles de la métrologie monétaire, se fonde sur une lecture au plus juste des pratiques comptables et des informations pondérales. Elle fournit un cadre et une incontestable base de travail pour les recherches métrologiques à venir. Véronique VAN DRIESSCHE

Christophe FLAMENT et Patrick MARCHETTI, *Le monnayage argien d'époque romaine (d'Hadrien à Gallien).* Athènes, École française - Paris, Diff. De Boccard, 2011. 1 vol. 21 x 29,5 cm, 135 p., 14 pl., 81 fig. (ÉTUDES PÉLOPONNÉSIENNES, 14). Prix : 50 €. ISBN 978-2-86958-234-7.

Voici le très attendu corpus du monnayage argien d'époque impériale, incluant les monnaies des fouilles de l'École française d'Athènes à Argos. La période couverte va de *c.* 130 (sous Hadrien), quand la cité récupéra son droit de frapper monnaie, au règne de Gallien (253-268). Le catalogue réunit près de sept cent cinquante monnaies en bronze, classées par empereur, dénomination et coins de droit et revers, dont à chaque fois le type et la légende sont soigneusement décrits. La présentation des monnaies (provenance, éventuelle publication, poids, orientation des coins) est suivie d'un commentaire relatif à l'organisation des frappes – ampleur, chronologie relative, réseaux différents – sous chaque empereur. Vient ensuite la partie consacrée à l'identification des types, où l'on trouve une importante mise à jour, pour Argos, de l'ancienne étude produite par F. Imhoof-Blumer & P. Gardner, qui confrontait les images monétaires aux descriptions de Pausanias. D'un point de vue général, concernant la valeur indicative des représentations de monuments sur les monnaies, les auteurs défendent avec raison l'idée que les graveurs monétaires ne se montraient pas extrêmement précis (absence de détails, variantes), d'autant qu'un même atelier travaillait généralement pour plusieurs émetteurs, ce qui justifie les recherches de parallèles dans des monnayages voisins. Ils observent par ailleurs une évolution